

COMMUNE DE SURY-AUX-BOIS
AVIS CONCERNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR LA
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Avis d'ouverture d'une enquête publique

Par arrêté n°0019-2025 du 07/10/2025 le Maire de Sury-aux-Bois a engagé la mise à enquête publique du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

A cet effet, par décision n° E25000169/45, le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné Monsieur SAINTONGE François-Xavier en qualité de commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête publique est établi à la mairie de Sury-aux-Bois, 8 rue de la Mairie.

Le dossier de PLU révisé, ainsi que les registres d'enquête publique à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie 8, rue de la Mairie 45530 SURY-AUX-BOIS pendant les 38 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le mardi de 09h00 à 11h00 et de 16h00 à 19h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

La procédure de révision générale du PLU de Sury-aux-Bois a été soumise à évaluation environnementale. La MRAe n'a pas rendu d'avis dans le délai de 3 mois fixé par le Code de l'Environnement. L'avis tacite est réputé favorable.

Le dossier de révision générale du PLU de Sury-aux-Bois sera consultable librement sur le site Internet de la commune : <https://www.suryauxbois.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, le public peut transmettre ses observations et propositions :

- Dans le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur disponibles à la Mairie 8, rue de la Mairie 45530 SURY-AUX-BOIS ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur envoyé à la mairie de Sury-aux-Bois ;
- Aux lieux, jours et heures de permanence du commissaire enquêteur précisés à l'article 7 de l'arrêté et rappelés dans le tableau ci-dessous ;
- Par courrier électronique adressé au commissaire enquêteur à l'adresse courriel suivante : mairie@suryauxbois.fr

| LIEUX | ADRESSES DES LIEUX D'ENQUÊTE PUBLIQUE | JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES LIEUX D'ACCES A L'ENQUÊTE PUBLIQUE | DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR | |
|--------|--|---|---|------------|
| | | | Dates | Heures |
| MAIRIE | 8, rue de la Mairie 45530 SURY-AUX-BOIS | Mardi de 09h00 à 11h00 et de 16h00 à 19h00 Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 | Mardi 21/10/2025 Samedi 22/11/2025 Vendredi 5/12/2025 | 9h00-12h00 |

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, à la mairie de Sury-aux-Bois, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique. Ils seront également publiés sur le site internet de la commune.